

Initiatives ministérielles

l'exemption relative aux fermes familiales et aux résidences principales.

Je demande au gouvernement de réévaluer la question, comme je demande aux autres qui défendent un point de vue sur l'impôt sur les gains en capital d'en faire autant, car l'élimination de l'exonération du chalet familial avec cette modification est contraire à l'esprit des exemptions préconisées par le NPD relativement aux propriétés familiales.

C'est peut-être impossible de faire autrement, je ne sais pas. Ce que je dis, c'est qu'en examinant cette modification, il me semble évident que c'est injuste pour les gens qui doivent payer ce genre d'impôt sur un chalet familial quand ceux qui investissent dans des actions ou d'autres valeurs que le gouvernement considère comme productives pour l'économie n'ont pas à payer ce genre d'impôt.

Comme pour tant d'autres choses, tâchons d'établir un régime où l'impôt s'applique à tout également, dans la mesure du possible. Si nous devons choisir ce qui sera exempté et ce qui ne le sera pas, je dis simplement que beaucoup de Canadiens trouvent injuste que les chalets ne fassent pas partie des exemptions, et je ne peux pas les blâmer.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai une question sérieuse à poser au député. Je n'arrive pas à en croire mes oreilles. Je veux un éclaircissement.

En écoutant le député, j'ai compris qu'en 1977, le gouvernement libéral avait présenté un projet de loi qui, en un sens, accordait un traitement fiscal préférentiel aux familles les plus riches du Canada. Le gouvernement supposait qu'en leur évitant de payer des impôts, elles investiraient, ce qui aiderait indirectement les autres Canadiens. On appelle communément cette théorie la théorie du ruissellement, ce que j'appelle la théorie des grandes eaux.

Les libéraux sont à l'origine de la mesure. Depuis des années, les familles les plus riches du Canada profitent de cette mesure. C'est ce que j'ai compris. La disposition devait prendre fin en 1993, mais le gouvernement actuel a décidé qu'il fallait la maintenir, que cette échappatoire fiscale incroyablement généreuse devait être conservée encore quelque temps.

Le gouvernement veut la prolonger jusqu'au décès de la personne bénéficiaire de la fiducie, en d'autres mots, pendant toute une génération pour les riches familles canadiennes. Je suis convaincu que les gens qui suivent le débat ont du mal à croire ce qu'ils entendent.

Je voudrais que le député, qui a de toute évidence étudié soigneusement le projet de loi, qui connaît bien la disposition dont nous parlons, nous dise s'il est vrai que les libéraux, suivis par les conservateurs, ont créé l'échappatoire fiscale la plus idiote qui se puisse imaginer et dont seuls les plus riches des Canadiens peuvent profiter.

M. Blaikie: Monsieur le Président, c'est vrai et ce qui est intéressant, comme le député de Kamloops le fait remarquer, c'est qu'il y a une certaine collaboration entre les libéraux et les conservateurs sur ce sujet, comme c'est souvent le cas lorsqu'il est question de mesures législatives ou de politiques qui profitent à l'élite économique du pays, que le terme s'applique aux particuliers ou aux sociétés. Lorsqu'on en arrive à un certain point, il y a peu de différence entre les libéraux et les conservateurs. De temps à autre on fait semblant qu'il y en a une, à des fins électorales. C'est particulièrement vrai du Parti libéral qui aime à faire croire qu'il se situe un peu à gauche du centre avant les élections, pour donner l'impression de se démarquer des conservateurs. La réalité, c'est que lorsqu'on en vient au concret, comme l'accord de libre-échange, l'ALENA, l'exemption fiscale pour les fiducies ou autre chose, il n'y a pas de différence. Les faits parlent d'eux-mêmes.

Pour les Canadiens qui s'offusquent de cette extension d'une exemption de 21 ans, je dirais que cette question n'a pas été soulevée une seule fois par les libéraux à la Chambre des communes. Pas une seule fois cette exemption n'a-t-elle été mentionnée par un député libéral jusqu'à aujourd'hui, où elle est pratiquement considérée comme un fait accompli. La députée qui a parlé pour les libéraux a même félicité le ministre des Finances conservateur d'avoir rectifié les renseignements trompeurs que le NPD aurait propagés dans son bulletin parlementaire au sujet de cette mesure législative.

Que pourrions-nous demander de plus pour nous aider à comprendre où chacun se situe et de quel côté sont les différents partis? Nous l'avons vu clairement aujourd'hui devant cette sorte de—je cherche un mot poli pour qualifier cette relation entre un député libéral et le ministre des Finances—cette sorte de société d'admiration mutuelle face à la version néo-démocrate des faits.

Je peux vous dire que la réalité, c'est que les libéraux et les conservateurs, et ce n'est pas la première fois dans l'histoire, s'associent pour être sûrs que ceux qui dirigent réellement le pays, c'est-à-dire ceux qui ont de l'argent, restent confortablement installés.